

Vivre à Mauran



N° 107
Mars 2018

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïs, chers amis.

La Métropole, le Département sont des entités pour lesquelles nous « ruraux » n'avons pas d'avis particulier et pourtant ...

L'État prévoyait la suppression des départements (et donc des territoires ruraux) au profit d'une gestion par les métropoles. Ces dernières ont été créées par la loi des réformes des collectivités territoriales de 2010 (*), loi remaniée en 2014 puis en 2015 avec la loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique). Théoriquement, la création et le développement des métropoles répondent à l'objectif d'assurer aux territoires français les plus dynamiques économiquement, une structure politique et administrative qui leur permettent de répondre aux enjeux spécifiques qu'ils rencontrent. Sans être naïf, on pourrait penser que notre métropole (Toulouse) s'occupe tendanciellement et en priorité de l'agglomération toulousaine, même si la métropole toulousaine apporte beaucoup au département de la Haute Garonne. Mais non, ce ne sera pas le cas, car le département existe bel et bien aujourd'hui avec le Conseil Départemental qui reste un établissement public très utile afin de défendre toutes les communes et intercommunalités du département et compléter l'action de la métropole.

Nous prendrons trois exemples pour illustrer cette situation :

- **La couverture numérique** : L'installation de la fibre optique (qui permet de véhiculer le Très Haut Débit) s'installe sans difficulté dans l'agglomération toulousaine. En effet la densité de la population incite les opérateurs (Orange, Bouygues, SFR, ...) à investir lourdement dans les équipements et donc à financer ceux-ci. Pour nos territoires ruraux la densité est faible, la rentabilité attendue n'est pas au rendez-vous et donc les opérateurs traînent des pieds. Pour surmonter cet obstacle le Conseil Départemental a créé un syndicat : Haute-Garonne Numérique. Cette entité permet d'établir une stratégie, de récupérer des fonds et ainsi inciter les opérateurs à équiper nos territoires ruraux. Donc en 2023 au plus tard notre commune devrait bénéficier de ce service.
- **Développement économique** : Toulouse Métropole s'est doté d'un outil performant pour remplir sa mission de développement économique (pactes stratégiques, qualité de l'accueil, attractivité, Immobilier et foncier dédiés à l'artisanat...). Inconvénient cette démarche privilégie Toulouse et sa périphérie. Le Conseil Départemental a donc créé une SPL (Société Publique Locale) dont la mission est de fédérer le développement économique sur le reste du département avec une stratégie cohérente et un développement qui prenne en compte l'intérêt des sociétés qui souhaitent s'implanter tout en respectant une répartition des richesses sur le département.
- **La GEMAPI** : Ce sigle signifie **G**estion de l'**E**nvironnement des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **R**isques). C'est sérieux ! Il y a même une colonne sur votre avis d'imposition foncier, en 2017 la taxe était de 0€ mais en 2018 ... L'État ayant abandonné cette mission au profit des intercommunalités, il aurait été intéressant de fédérer les collectivités situées le long de la Garonne pour faire face aux investissements importants que nécessitent le fleuve. Là encore, la Métropole et le Muretain se sont désolidarisés de Cœur de Garonne. Le Conseil Départemental conscient que l'eau est une ressource à préserver, s'implique sur ce sujet et Georges Méric de citer Saint-Exupéry « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Heureusement que pour les territoires ruraux de la Haute Garonne, le Conseil Départemental (créé dans sa première version en 1789) a été maintenu pour nous soutenir sur la voie de la modernité, c'est un constat !

(*) Je mentionne cette date pour montrer que la démarche est indépendante du gouvernement au pouvoir.

Votre Maire, Daniel Corrège

Manifestations de ces derniers mois

Repas des anciens et Noël des enfants, Dimanche 17 Décembre 2017

Le planning de la journée fut dense : Un repas pour les moins jeunes suivi d'un spectacle-goûter pour les plus jeunes...

Chaque année, Mauran a l'habitude d'honorer ses habitants les plus anciens, par un repas de fête. Cette année, une vingtaine de plus de 70 ans s'est réunie autour d'une magnifique table décorée par Evelynne. Frédéric avait passé quelques heures derrière ses fourneaux et a proposé un menu, digne des plus fins gourmets. L'ambiance était chaleureuse et a permis à tous de se retrouver et de partager en toute convivialité.

Puis, est venue l'heure du spectacle pour les plus petits. Noël oblige !

Laurence DARMON dite Loly D., seule en scène, entourée de jolis décors, a joué un spectacle plein de poésie et de personnages plus magiques les uns que les autres. L'attention du jeune public était à son maximum.

Le goûter qui a suivi, a vu réunies toutes les générations de notre village, dans une ambiance festive. Nous avons pu assister à l'arrivée du Père Noël qui a distribué ses cadeaux aux plus jeunes... au plus sages ?



Réveillon de la Saint Sylvestre, Dimanche 31 Décembre 2017



Une petite centaine de personnes s'est retrouvée le dimanche 31 Décembre 2017 au soir à la salle des fêtes de Mauran pour fêter la nouvelle année 2018.

La salle avait été décorée pour la circonstance et un grand barnum avait été installé pour accueillir l'espace « Apéro , amuse-gueules, petits fours ». Un grand merci à tous les bénévoles dont Christian et Evelyne pour la préparation, le service et la mise en place de cette première phase de la soirée.

Le traiteur, Mr TRABUC et sa fille ont assuré la préparation et le service de ce repas de réveillon qui fut à la hauteur de l'évènement.

Et l'animation de la soirée ? Pourriez-vous l'imaginer sans (bonne) musique, sans ambiance ? Bien sûr que non ! Alors, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation de cette manifestation annuelle, le Comité des Fêtes avait décidé d'en prendre la responsabilité plutôt que de faire appel à un DJ professionnel. Cinq personnes de Mauran se sont montrées motivées pour préparer et réussir ce challenge inédit. Il s'agit de Lionel, Isabelle, Thierry, Pascale et Dominique. L'équipe ainsi formée s'était réunie à plusieurs reprises courant Décembre pour préparer les playlists musicales, pour se familiariser avec les outils et pour s'organiser. Le jour J ils étaient prêts et chacun à leur tour, ont assuré l'animation musicale des différents moments de la fête.

Ont-ils réussi à mettre de l'ambiance ? La réponse est évidente après avoir vu la quasi-totalité des personnes présentes faire la farandole, danser, chanter, agiter les serviettes pendant tout le repas et après. Il suffisait de lire leur visage pour n'apercevoir que des sourires et des signes d'épanouissement.

La fin du repas, marquée par la célébration du nouvel an et par l'occupation de la piste par tous les fans de musique dansante, n'en furent pas moins réussies. La soirée s'est prolongé jusqu'au petit matin, et de nombreux participants nous ont assuré de leur présence l'année prochaine...

Merci à tous d'avoir participé avec tant d'ardeur, merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête, une belle occasion de se réunir dans la joie et la bonne humeur. Expérience à renouveler ?



Vœux du Maire, Samedi 6 Janvier 2018



Cette année encore le Conseil Municipal a convié les habitants à la présentation des vœux.

Cette manifestation permet de faire un bilan de l'année passée et d'informer la population sur les projets de l'année à venir.

Bien évidemment, cette année, le sujet du ramassage des ordures ménagères a été abordé. Certes le service aux habitants a été diminué, mais le transfert de la compétence « ordures ménagères », à l'intercommunalité, imposé par la loi, permet d'optimiser les coûts budgétaires ainsi que l'hygiène et la sécurité des employés affectés au service de ramassage.

La collation qui a suivi a permis à chacun de s'exprimer sur ce sujet, parmi d'autres, dans une ambiance chaleureuse.



Carnaval des enfants,

Le temps maussade et la pluie n'ont pas empêché les courageux de parader dans le village avec Monsieur Carnaval accompagné de son valet (création et réalisation de Pierre, que nous remercions vivement). Après avoir fait le tour du village avec les enfants et les parents, Monsieur Carnaval a été contraint d'assister à son jugement car il aurait dû nous apporter le printemps qui n'est pas arrivé. De plus il demande aux enfants de ne pas manger de viande pendant plusieurs jours alors il doit être jugé.

Monsieur Carnaval a été accusé par les enfants d'avoir:

- détraqué l'horloge de l'église de Mauraan,
- cassé la canalisation d'eau du fonds de l'Île,
- envoyé le froid et la grippe dans tout le village
- essaimé des poux à l'école et ainsi, les obliger à se laver les cheveux avec des shampoings qui sentent mauvais,
- obligé le cuisinier de l'école de leur faire manger des légumes.

Le jugement a été sans appel : pour tous ces griefs, Monsieur Carnaval a été condamné à être brûlé vif, sur le champ.

Toutefois, et dans un grand moment de mansuétude, son valet a été épargné car lui, n'avait fait qu'exécuter ce que lui demandait M. Carnaval.

Puis la petite troupe s'est retrouvée à la Salle des Fêtes pour déguster de bonnes crêpes, réalisées par Emilie, et quelques jus de fruits, leur permettant de se remettre de toutes ces émotions.

Et comme par enchantement des cieux plus cléments ont fait leur apparition...



AG du Comité des fêtes

L'assemblée s'est tenue le samedi 3 mars. Les membres du comité ont voté pour renouveler le Conseil d'Administration qui a élu le bureau à l'identique : Daniel Corrège Président, Frédéric Dinnat Vice-Président, Émilie Hurtado Trésorière, Thierry Arrouy Secrétaire, Cyril Dinnat Membre.
L'intégralité du procès-verbal de l'AG est disponible sur le site de la commune.

Manifestations à venir

- **Chasse aux Œufs** → Dimanche 1^{er} Avril
- **Vide Grenier de Printemps** → Mardi 1^{er} Mai
- **Fête des voisins** → Samedi 26 Mai
- **Matinée nettoyage des chemins** → Samedi 2 Juin
- **Feu de la Saint Jean et Fête de la musique** → Samedi 23 Juin
- **Fête locale** → Samedi, Dimanche et Lundi, les 21, 22 et 23 Juillet

Etat civil

Bienvenue dans notre village à Monsieur PORTEFAIX et Madame PARIS



Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.



Travaux effectués :

- **Square de la mairie**

Durant le mois de février l'employé communal a réalisé cette barrière pour un coût pratiquement nul. En effet les lattes verticales ont été fabriquées à partir de palettes. Ainsi les enfants peuvent jouer en toute sécurité dans l'herbe sans se préoccuper des déjections de chien.



- **Coupe des peupliers du fond de l'Ile**



Cette coupe était nécessaire car les peupliers risquaient de tomber sur la départementale. Nous avons donc sollicité la société Alliance Bois Forêt qui pour la somme de 1150€ a acheté le bois à la commune. Par ailleurs une somme de 2032,95€, sur laquelle une subvention de 700€ est



prévue, est budgétée pour replanter des peupliers. Un devis a été demandé pour diversifier les essences à replanter mais le montant était trop élevé pour la commune.



- **Coupe des arbres au Picon**

Depuis plusieurs années la commune, à la demande de l'Office National des Forêts, cherchait une entreprise pour procéder à la coupe de la parcelle N°5. Après plusieurs échecs, compte tenu de la difficulté du terrain et de la présence de réseaux aériens, l'auto entrepreneur Monsieur Voutzinos a relevé le défi. Seul et bien équipé en matériel il réalise ces travaux. La coupe a été vendue 1000 € ce qui permet de sécuriser la route du Picon et de rajeunir ces bois. Bien évidemment les arbres à abattre ont été choisis par l'ONF.



Travaux à venir :

- **Ordures ménagères : points de collecter**

Les points de collecte du cimetière et d'Esqueril seront aménagés avant l'été afin de masquer les containers. Pour le cimetière, c'est la communauté de Commune Cœur de Garonne qui doit financer la fourniture et la pose de claustras. La commune quant à elle, procèdera à la mise en œuvre de haies végétales permettant d'améliorer les sites.

En ce qui concerne les ramassages, ils ont lieu :

- Pour les ordures ménagères → le mardi matin
- Pour les déchets recyclables → le mercredi matin.
- Bien entendu, la commune continue à assurer le ramassage des déchets verts et des encombrants

Le tour du monde de Jean Sentenac et Marion, suite ...

Nous nous sommes quittés au Chili, alors que nous avons acheté un van pour couvrir les immenses distances de ce pays et de l'Argentine (sud Chili et Patagonie).

Nous avons bien profité de ce mode de vie autonome jusqu'à ce que le joint de culasse nous joue un mauvais tour et immobilise notre van à El Calafete en Argentine, assez loin de tout finalement.

Le faire réparer n'a pas été aisé malgré la bonne volonté de Raul, notre garagiste : expertiser la panne, commander les pièces et les faire livrer (entre grèves diverses, jours fériés...). Nous sommes passés du chaud au froid à plusieurs reprises, tout en tentant de continuer à visiter la région en bus, bateau, rando pédestre et autres moyens locaux.

Le Parc national de Torres del Paine remplira toutes ses promesses malgré les dénivelés importants et nous ferons une plongée dans la péninsule de Valdès entre méduses et lions de mer. Nous rencontrerons des Maras, drôles de rongeurs de la région. Manchots de Magellan, tatous, éléphants et lions de mer, guanacos, toute une faune exotique dans ces régions australes...

Finalement, le 27 décembre, après un Noël à deux, nous récupérons notre van et entreprenons la remontée inespérée vers Santiago, en ferry puis par la carretera austral, pour le revendre et continuer notre périple vers l'île de Pâques. La nouvelle année, nous la fêtons dans le van.

Valparaiso et ses façades de street art, Vicuna région d'observatoires célestes internationaux, c'est notre dernier tour au Chili avant l'île de Pâques et ses célèbres moaïs (et une petite plongée dans des eaux à 24°). Avant la luxuriante Nouvelle Zélande et sa conduite à droite !!



A bientôt. Marion et Jean

Poème

Le temps présent

*Enfant que votre jeunesse ne s'use
Bien que mon esprit lucide s'inquiète
De mon jardin fleuri apparaît une muse,
Toute tremblante d'une enfance honnête.
Dans ce monde pardonnez si j'abuse
De cette beauté dont le parfum m'enivre
Ivresse pour une âme confuse
Qui exprime amour et joie de vivre.
Ses cheveux couleur sable sur son visage
Ses lèvres humides d'une brume légère
Et son éloquence sur un ton d'un autre âge
Sort de ton corps rayonnant de lumière.
Que ce cœur qui bat au rythme de l'amour
N'ait jamais de fin, et ne soit imprudent.
Sur cette terre où mes ans s'enfoncent sans retour
Où la nuit remplace la lumière du printemps,
Beauté éclairez ce gouffre qui m'emprisonne.
Afin que jamais je ne sois oublié...
De la lumière à l'obscurité mon esprit raisonne,
Et mon cœur pleure ma jeunesse envolée.*

Guy ARNAUD

